



---

## PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION LOCALE (PAPIL)



## REUNION DU COMITE DE PILOTAGE HOTEL NGOR DIARAMA, 04 MARS 2010

## RAPPORT FINAL

Mars 2010

## I. INTRODUCTION

La 6<sup>e</sup> session du Comité National de Pilotage du PAPIL s'est tenue le 04 mars 2010 à partir de 10 heures à l'hôtel Ngor Diarama sous la Présidence de Monsieur Oumar BA, Conseiller Technique N°2 du Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels, assurant la tutelle du projet, en sa qualité de Président du Comité de Pilotage.

Outre les Gouverneurs des quatre régions d'intervention du projet (Fatick, Kédougou, Kolda et Tambacounda), ont participé à cette réunion :

- des Députés de l'Assemblée Nationale (élus originaires des régions de Kédougou et Tambacounda) ;
- les Présidents et Vice Présidents des Conseils Régionaux de Fatick, Kédougou, Kolda et Tambacounda ;
- le Président de l'ANCR ;
- le Secrétaire Général, représentant le président du CNCR en mission ;
- les Directeurs Généraux ou leurs représentants de l'ANCAR, de l'ISRA, du CSE et de la SODEFITEX ;
- les Directeurs des structures nationales suivantes ou leurs représentants (DBRLA, DDI, DCEF, Agriculture, DP, Elevage, Environnement) et les responsables des ONG RADI et GADEC.

La liste des participants est jointe en annexe.

A l'ouverture des travaux, deux allocutions ont été prononcées respectivement par Monsieur Amadou Baba SY, Coordonnateur National du PAPIL et Monsieur Oumar BA, Président du Comité de Pilotage.

**Dans son allocution, Monsieur Amadou Baba SY** a d'abord mis l'accent sur le contexte dans lequel le programme 2009 a été exécuté.

Ce contexte a été fortement marqué par la crise économique, la raréfaction des ressources et la dépréciation de l'unité de compte BAD par rapport au franc CFA. Outre la dépréciation de la monnaie d'emprunt, d'autres facteurs exogènes au projet ont conduit aujourd'hui à un gap de financement des activités du PAPIL.

Par ailleurs, il a présenté les résultats encourageants obtenus par le projet après quatre années d'activités. Le taux d'exécution de la composante Aménagements hydro agricoles et pastoraux durables est estimé à 30%, celui de la composante Renforcement de capacités à environ 40%, et le taux global d'exécution du projet est estimé à environ 35%. Au niveau financier, le taux de décaissement est de 40% au 1<sup>er</sup> février 2010, et devrait passer à très court terme à environ 60%.

En termes de résultats, grâce aux importants volumes d'eau stockés au niveau des sites d'intervention, le PAPIL a contribué à :

- une augmentation notable du potentiel de terres cultivables (241 ha en 2003 contre 2 614 ha en 2009),
- un accroissement des rendements rizicoles (moins d'1t/ha en 2003 contre 3 à 6 t /ha en 2009),
- le développement de production rizicole, horticole et maraîchère de contre saison (3 campagnes par an sur certains sites),
- une autosuffisance en riz pour 6 à 8 mois des populations des villages polarisés par les sites aménagés et valorisés,
- une augmentation de plus de 50% des revenus de plus de 6 000 exploitants,
- la recharge des nappes avec remontée d'eau douce favorisant l'approvisionnement en eau potable et le développement de puits maraîchers,
- l'engouement des populations, la naissance d'une dynamique locale de développement et d'une gouvernance locale régissant les rapports entre les différents acteurs,
- la mise en œuvre de plus de 207 microprojets (adduction d'eau potable et assainissement : puits, forages équipés ; éducation : construction de salles de classe équipées ; santé : cases et postes de santé équipés ; équipements post récoltes : moulins, décortiqueuses, batteuses, magasins de stockage, etc.) ; et enfin

- pour la lutte anti sel, la récupération de plus de 2000 ha de terres salinisées, la protection et la sécurisation de plus de 6000 ha de terres menacées de salinisation.

Au titre de la campagne agricole 2009, les productions pour les 4 régions s'établissent comme suit : riz : 2811,5 tonnes avec un rendement moyen de 3 tonnes voir plus dans certaines régions ; productions maraichères : 566 tonnes ; productions de maïs pour seulement la région de Kédougou : 109 tonnes.

A ces résultats, il faut ajouter ceux obtenus grâce au Système de Riziculture Intensive (SRI) en contre saison dans la région de Fatick, (expérience soutenue par un expert français en rapport avec une équipe malgache) où des rendements de 8 tonnes à l'hectare ont été notés.

Cette expérience conduite sur 4 sites de la région de Fatick va être menée dans les 3 autres régions avant d'envisager sa vulgarisation en raison des effets positifs sur les changements climatiques et sur les rendements.

Ces résultats ont permis de susciter un intérêt particulier auprès de plusieurs partenaires au développement qui envisagent de soutenir les activités du PAPIL.

Ainsi, des conventions de partenariat sont déjà signés avec USAID/WULA NAFA, avec PAM/JAPON en vue d'une exploitation et d'une valorisation conjointe des sites aménagés par le PAPIL au bénéfice des collectivités locales et des OCB.

Plusieurs partenaires sont déjà favorables à engager une réflexion avec le PAPIL pour étudier les conditions de la mise en œuvre d'un programme national de mobilisation et de valorisation des eaux de ruissellement en milieu rural.

Des négociations sont également en cours avec l'Ambassade d'Israël pour doter tous les sites aménagés d'un dispositif d'irrigation goutte à goutte conçu dans le cadre du projet TIPA par Israël pour l'Afrique.

Des messages de satisfaction, d'encouragement et de soutien ont été délivrés, au nom des élus locaux par Monsieur Alé LO, Président de l'ANCR, au nom des Gouverneurs de régions par Monsieur Moubarak SECK, Gouverneur de la région de Kolda et au nom des Conseillers régionaux, par Monsieur Famara SARR, Vice Président du Conseil Régional de Fatick.

**Le Président Alé LO** a d'abord félicité le Coordonnateur National du PAPIL et son équipe pour les résultats encourageants obtenus et s'est réjoui de la forte implication des populations dans la mise en œuvre du projet. Il a exprimé, au nom des Communautés Rurales, le souhait d'élargir les activités du projet à l'ensemble des régions du Sénégal.

A cet effet, il a proposé l'implication des élus et des collectivités locales, principaux bénéficiaires dans les actions de sensibilisation des autorités Nationales et des Bailleurs de fonds pour une assistance accrue afin de permettre au PAPIL de continuer à soutenir les communautés rurales et la décentralisation.

Dans ce cadre, il propose des séances de concertation élus/autorités, notamment avec le Ministre d'Etat Djibo Leyti KA assurant la tutelle de ce projet utile pour nos populations et l'organisation d'une table ronde des bailleurs pour combler le gap de financement annoncé afin d'atteindre tous les objectifs initiaux du projet.

L'ANCR est disposée, aux cotés de l'Etat, à porter le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds pour prolonger la durée d'intervention du projet et son extension à toutes les régions du Sénégal.

**Prenant la parole au nom des Gouverneurs de Région, Monsieur Moubarak SECK** a félicité à son tour le PAPIL pour les résultats visibles enregistrés sur le terrain.

Il a salué l'approche participative et la démarche de partenariat adoptées par le projet et l'a encouragé à poursuivre ses activités, notamment celles liées à la prise en charge des questions d'environnement.

Il a terminé en souhaitant que les activités du PAPIL puissent être pérennisées et a renouvelé la disponibilité des autorités administratives à soutenir le projet.

**Au nom des Présidents de Conseil Régional, Monsieur Famara SARR** a remercié le coordonnateur national et a fait quelques témoignages sur l'impact des réalisations du PAPIL dans la région de Fatick.

Il s'est réjoui de l'implication des collectivités locales et des populations dans la mise en œuvre du projet et estime que les actions en cours constituent des réponses concrètes à la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Il a terminé en souhaitant que les moyens du projet soient renforcés et que ses activités soient pérennisées.

**Prononçant son discours d'ouverture, Monsieur Oumar BA**, Président de séance, a d'abord tenu à remercier l'ensemble des membres du Comité de Pilotage pour leur présence effective à cette rencontre.

Il a rappelé les objectifs de croissance clairement définis dans le DRSP, dans le document de stratégie de croissance accélérée et dans le document de politique sectoriel de notre département ministériel.

Il s'agit notamment des orientations majeures ci après :

- (i) renforcer le bien-être économique et social des populations rurales par des actions de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- (ii) appuyer la dynamique de développement local en favorisant la participation et la professionnalisation des acteurs du monde rural et la gestion durable des ressources naturelles.

A ce titre, le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) s'inscrit dans cette stratégie et participe de la mise en œuvre de ce vaste programme qui vise entre autres à moderniser l'agriculture sénégalaise sur une base durable.

Il a enfin remercié, au nom du Ministre d'Etat, Monsieur Djibo Leyti KA, la Banque Africaine de Développement pour son appui constant qui nous permet aujourd'hui de mettre en œuvre cet important outil que constitue le PAPIL. Il a ensuite procédé à l'ouverture des travaux.

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

A l'issue des différentes interventions, après une brève suspension de séance, un bureau a été mis en place et un ordre du jour a été adopté.

Le bureau mis en place comprend :

**Président** : Monsieur Oumar, BA, Conseiller Technique du Ministre d'Etat, MEPNBRLA,  
**Vice Président** : Monsieur Moubarack SECK, Gouverneur de la région de Kolda,  
**Rapporteur** : Monsieur Amadou Baba SY, Coordonnateur National du PAPIL.

L'ordre du jour suivant a été adopté et examiné comme suit :

- (i) Examen et adoption du rapport annuel 2009,
- (ii) Présentation des résultats du rapport d'audit des comptes 2008
- (iii) Présentation du programme d'activités 2010 et du budget 2010 par le Coordonnateur National
- (iv) Examen et validation des microprojets de la deuxième génération du FDL

### 1. Présentation du rapport annuel d'activités 2009

Le rapport a été présenté par le Coordonnateur National qui a mis l'accent sur les résultats obtenus par composante :

Composante Aménagements hydro agricoles et pastoraux durables : les activités de l'année 2009 ont porté essentiellement sur les axes suivants : (i) la valorisation des ouvrages mis en place, (ii) la mise en œuvre du programme de base, (iii) les actions de protections de l'environnement.

Les résultats enregistrés sont les suivants :

- Des investissements de 1 978 027 515.FCFA consentis dans les 4 régions ont permis de réalisés 21 ouvrages hydro agricoles diversifiés et réalisés et mis en valeur. Il s'agit notamment de digues anti sel, de digues ou d'ouvrages de retenue, de périmètres maraîchers ;
- Des travaux en cours avec la réalisation des ouvrages de retenue et de franchissement de Médina Namou et Pakane dans la région de Kolda et de l'ouvrage anti sel, de retenue et franchissement de Médina Djikoye, et de 31 km de piste de désenclavement en cours d'aménagement.
- En termes de valorisation, on peut noter que :
  - le programme de multiplication de semences communautaire démarré depuis 2006 se poursuit simultanément avec la production de riz marchand pour la consommation.
  - le programme de production maraîchère a été réalisé avec un appui du PAPIL avec des systèmes améliorés d'irrigation ;
  - Le programme de production de riz marchand encadré et financé par le PAPIL a été réalisé sur 571,2 ha sur un potentiel de 2614 ha, dont 213 ha à Kédougou, 131 ha à Kolda, 217,2 ha à Fatick et 10 ha à Tambacounda ;
  - Grâce à l'utilisation de semences de qualité et à l'introduction de nouveaux paquets technologiques, des rendements satisfaisants ont été obtenus dans les différents sites. En effet, des rendements de 2,5 à 4t ont été obtenus avec des pics de 6 t dans certains sites.
  - Grâce à cette importante production, l'autosuffisance en riz est assurée sur une période allant de 6 à 9 mois dans certaines zones encadrées ;
  - L'application du PGES a permis d'obtenir la production de 430 514 plants, le reboisement de 297 ha, la réalisation d'actions CES DRS sur 64 ha, la réalisation de 139 km de pare feu, la mise en défens de 1379 ha. En matière de lutte anti sel : plus de 2000 ha de terres salinisées ont été traitées et plus de 6000ha de terres protégées contre la salinité, grâce aux ouvrages anti sel, restauration et conservation de la biodiversité au tour des sites aménagés et lutte contre les effets du changement climatique.

Composante Renforcement de capacités : elle intègre l'ensemble des appuis apportés aux producteurs et collectivités concernées par le projet pour leur permettre à terme une maîtrise durable des aménagements mis en place. Elle comprend trois volets : (i) l'appui à la décentralisation ; (ii) l'appui aux organisations communautaires de base ; et (iii) les actions d'accompagnement. Les résultats enregistrés sont les suivants :

- Appui à la formation de plus de **1000** producteurs aux différentes thématiques liées aux activités d'exploitation et de mise en valeur des ouvrages;
- Appui à l'organisation et la structuration des OP et OCB ;
- Vulgarisation de nouvelles technologies ;
- Appui conseil pour le crédit : 4 IMF ont bénéficié d'un appui financier du PAPIL pour l'acquisition d'équipements divers et pour la formation de leurs agents, pour un montant de 23 750 000 FCFA ;
- 21 comités de gestions formés en technique de gestion des ouvrages ;
- Activités recherche - développement menées par l'ISRA sur le riz et le maraichage ;
- Appui à l'élevage: Mise en place de 8 chèvreries, 2 bergeries, 60 ruchers modernes et 68 poulaillers ;
- Distribution de 400 tonnes de vivres de soudures (PAM) pour les travaux HIMO,
- Distribution de 1500 moustiquaires imprégnées ;
- Prise en compte de la dimension genre dans toutes les activités : taux de participation des femmes supérieur à 60%.

S'agissant du Fonds de Développement Local, autogéré par les communautés rurales, 129 projets ont été déjà financés pour montant de 233 916 429 FCFA. Au titre des micros projets de 2<sup>ème</sup> génération, 78 sont soumis à votre présente session par les communautés rurales partenaires et les OCB.

Au total, 207 microprojets pour un montant global de 766 327 944 FCFA seront mis à la disposition des communautés rurales et des OCB selon la répartition suivante :

Régions	Nombre de micro projets	Montants
Kolda	72	215 670 371
Fatick	63	308 825 618
Kédougou	32	109 035 939
Tambacounda	40	132 796 016

La répartition des 207 microprojets selon la nature se présente comme suit : (i) Approvisionnement en eau potable : 34 ; (ii) Education : 35 ; (iii) Santé : 10 ; (iv) Equipements post récolte : 98.

A terme, la réalisation des activités du FDL permettra de satisfaire les besoins des communautés concernées en matière d'accès aux infrastructures sociales de base et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) au niveau de ces collectivités locales.

Les réalisations du projet ont eu notamment pour effets :

- Plus de 5000 ha de terres exploitables ;
- Plus 2000 ha de terres salées récupérées ;
- 6000 ha de terres protégées du sel ;
- Reboisement de plus de 450 ha ;
- Une disponibilité de l'eau 12 mois /12 au niveau des sites aménagés ;
- Approvisionnement en eau potable et développement des activités maraichères à partir des puits maraichers, grâce à la recharge des nappes ;
- Autosuffisance en riz entre 6 et 10 mois sur les sites aménagés ;
- Développement d'activités économiques diversifiées au tour des sites aménagées : maraîchage, pêche, apiculture, aviculture... ;
- Accroissement des revenus des ménages ;
- Réduction des maladies d'origines hydriques (paludisme, bilharziose...).

A la suite de cette présentation, un débat a été ouvert. Les différents intervenants ont apporté des contributions, posé des questions et formulé des observations et recommandations autour des points suivants :

- Taux d'exécution financière : il est faible mais acceptable si on se réfère aux résultats, physiques enregistrés et aux résultats de production,
- Retard noté dans l'exécution du FDL : quelles mesures prises pour accélérer la mise en œuvre ?
- Présentation du rapport : à améliorer,
- Retards des travaux d'aménagements hydro agricoles : renforcer le suivi des entreprises,
- Présentation de l'exécution financière 2009 : détailler la présentation,
- Extension des activités du projet le long du Fleuve Gambie,
- Extension de l'expérience de Keur Ousseynou DIENG à d'autres sites,
- Nécessité de réaliser les mares prévues à Gossas,
- Accorder une importance à la valorisation des terres,
- Elargir le test SRI à d'autres régions

Par rapport à toutes ces questions et celles qui ont suivi, des réponses satisfaisantes ont été données par le Coordonnateur National. Ainsi, le rapport annuel 2009 a été adopté à l'unanimité.

## 2. Présentation des résultats du rapport d'audit des comptes 2008

En ce qui concerne la gestion financière, l'audit des comptes du PAPIL, au titre de l'exercice 2008, a été réalisé par un Cabinet international au cours de l'année 2009. A cet effet, les comptes financiers au titre de cet exercice ont été approuvés par le cabinet d'audit. Les rapports y afférents ont été transmis à la BAD pour approbation.

Les membres du comité de pilotage ont félicité le Coordonnateur national et ses collaborateurs pour sa bonne gestion.

### 3. Examen et adoption du programme d'activités et du projet de budget 2010.

Le programme d'activités et le projet de budget 2010 ont été présentés par le Coordonnateur National. Après un large échange et des questions réponses, le programme d'activités et le budget 2010 ont été approuvés à l'unanimité.

#### 3.1 Programme d'activités 2010

Le programme d'activités 2010 approuvé par le Comité de Pilotage, s'articule autour des actions principales suivantes :

- (i) Etudes et aménagements de périmètres hydro agricoles dans les trois grandes vallées de Médina Djikoye (région de Fatick), Médina Namo et Vélingara Pakane (région de Kolda), et de bas fonds rizicoles dans la région de Kédougou ;
- (ii) Finalisation des travaux d'aménagement en cours ;
- (iii) Actions de protections de l'environnement, de gestion et de conservation de la biodiversité, et de lutte contre les changements climatiques ;
- (iv) Valorisation des ouvrages mis en place.

Ces activités identifiées de manière participative, cadrent bien avec les préoccupations exprimées par les populations bénéficiaires.

L'année 2010 sera également marquée par la mise en œuvre des micros projets de deuxième génération du Fonds de Développement Local (FDL).

Pour la réalisation de l'ensemble des activités, le PAPIL continuera de s'appuyer sur des prestataires mais aussi sur un partenariat institutionnel dynamique et fécond avec des structures nationales (ANCAR, ISRA, CSE, SODEFITEX/BAMTAARE) et des directions nationales (DBRLA, DEFCCS, DIREL, DEEC) et déconcentrées (DRDR, IREF, Région Médicale) avec lesquelles il est lié par des Conventions de partenariat et protocoles d'activités.

#### 3.2 Budget 2010

Le budget adopté couvre toutes les dépenses liées à la réalisation des activités du projet pour la période allant 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010 et s'élève à **5.811.023.000 F CFA**. Comparé au budget 2009 d'un montant de 5 415.964.000 F CFA, on peut noter une augmentation de 395.050.000 F Cfa. Ce budget est réparti par composante comme suit :

- Aménagements hydro agricoles et pastoraux : 71,71 % du budget ;
- Renforcement des capacités : 19,27 % du budget;
- Gestion du Projet : 9,03 % du budget.

#### Répartition du budget par source de financement :

<b>Rubriques</b>	<b>Part BAD</b>	<b>Part Gouvernement</b>	<b>Part Bénéficiaires</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Travaux	3 317 280		292 419	3 609 699	62,12%
Biens	6 500			6 500	0,11%
Services	988 313		3 104	991 417	17,06%
Fonctionnement	138 050	15 081		153 131	2,64%
Personnel	104 533	180 768		285 301	4,91%
FDL	675 975		89 000	764 975	13,16%
<b>Total Budget</b>	<b>5 230 651</b>	<b>195 849</b>	<b>384 523</b>	<b>5 811 023</b>	<b>100%</b>

#### 4. Examen et approbation des micro projets sur financement du FDL

Les micros projets de 2<sup>e</sup> génération au nombre de 78 ont été présentés par le Coordonnateur National. Après de larges discussions, les microprojets de 2<sup>e</sup> génération ont été adoptés à l'unanimité. Des recommandations ont été faites pour que des localités dépourvues d'aménagements du PAPIL soient dotées d'infrastructures de base afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Le Coordonnateur national a pris bonne note.

La répartition des micros projets par région se présente comme suit :

REGIONS		Infrastructures communautaires de base		Investissements collectifs productifs à rentabilité différée		Montant total
		Hydraulique	Sanitaire	Equipement Post récolte	Infrastructures communautaires	
FATICK	Montant	29 450 000	11 700 000	60 585 000	20 250 000	121 985 000
	Proportion	24,1%	9,6%	49,7%	16,6%	100,0%
KOLDA	Montant	0	0	62 460 000	38 160 000	100 620 000
	Proportion	0,0%	0,0%	62,1%	37,9%	100,0%
TAMBACOUNDA	Montant	12 825 000	0	23 400 000	0	36 225 000
	Proportion	35,4%	0,0%	64,6%	0,0%	100,0%
KEDOUGOU	Montant	0	0	55 800 000	0	55 800 000
	Proportion	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>Montant</b>	<b>42 275 000</b>	<b>11 700 000</b>	<b>202 245 000</b>	<b>58 410 000</b>	<b>314 630 000</b>
	<b>Proportion</b>	<b>13,4%</b>	<b>3,7%</b>	<b>64,3%</b>	<b>18,6%</b>	<b>100,0%</b>

Ainsi, 13,4% des infrastructures seront consacrées à l'hydraulique, 3,7% aux infrastructures sanitaires, 64,3% aux investissements productifs de post récolte et 18,6% aux infrastructures/équipements productifs communautaires. La liste détaillée par région figure en annexe 3.

### III. RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, le Comité National de Pilotage a formulé les recommandations ci après :

#### Au Gouvernement du Sénégal

1. Accroître sa contribution financière pour couvrir toutes les dépenses de fonctionnement nécessaires et non couvertes par la BAD évalué à environ 200 millions F CFA par an contre 150 millions actuellement;
2. Introduire auprès de la BAD, une requête de financements complémentaires estimés à environ 5,9 milliards de F CFA pour permettre au PAPIL de réaliser toutes les activités initiales prévues dans l'accord de prêt et dont la plus part ont déjà fait l'objet d'études poussées sur financement de la BAD ;
3. Soutenir la poursuite des activités du PAPIL au-delà de son terme légal (31/12/2010), la mise en œuvre d'un programme national de mobilisation et de valorisation des eaux de ruissellement en milieu rural et organiser une table ronde des bailleurs de fonds pour mobiliser les financements nécessaires ;
4. Contribuer à l'allègement des procédures de passation de marchés et d'acquisition des biens, services et travaux et des lourdeurs administratives génératrices de retards préjudiciables au projet ;
5. Programmer annuellement dans le budget de l'Etat, des ressources destinées au PAPIL, pour le financement d'investissements d'ouvrages de lutte anti sel, de lutte contre les changements climatiques et hydro agricoles pour la valorisation du potentiel hydraulique ;
6. Organiser, avec le concours des élus, une rencontre avec le Ministre de tutelle pour recueillir les avis et recommandations des principaux bénéficiaires des aménagements du PAPIL, avant l'organisation d'une table ronde.

## A la Banque Africaine de Développement

1. Assurer le financement du gap afin de permettre la réalisation de toutes les activités initialement prévues dans l'accord de prêt signé avec le Gouvernement du Sénégal et notamment la construction d'ouvrages structurants qui ont déjà faits l'objet d'études approfondies sur financement FAD ;
2. Envisager la poursuite des activités du PAPIL au-delà de la période limite fixée au 31/12/2010 et son extension dans d'autres régions prioritaires, compte tenu de la haute priorité accordée par le Sénégal à la maîtrise de l'eau pour la relance durable de la production agricole ;
3. Activer les procédures d'approbation des dossiers soumis à l'avis de non objection de la BAD ;
4. Approuver le programme d'activités et le projet de budget 2010 déjà approuvés par le Comité de Pilotage.

## Au PAPIL

1. Prendre toutes les dispositions appropriées pour la mise en œuvre de toutes les activités prévues en 2010 en vue d'améliorer notablement le taux de décaissement du projet ;
2. Poursuivre la synergie déjà créée avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), USAID Wula Nafa et l'Ambassade d'Israël afin de mieux valoriser le fort potentiel des terres dominées par les ouvrages hydro agricoles construits ;
3. Organiser un cadre de concertation comprenant entre autres des députés et des élus locaux en vue de sensibiliser les plus hautes autorités du pays sur l'intérêt de poursuivre les activités du PAPIL et de trouver les financements nécessaires à la réalisation des objectifs du PAPIL et à l'extension de ses activités dans toutes les régions du Sénégal ;
4. Organiser des visites d'échanges pour les collectivités locales, les élus et les bénéficiaires du projet pour favoriser une synergie d'actions et organiser un plaidoyer pour le projet ;
5. Organiser des ateliers sur des thèmes d'actualité : problématique anti sel.

A l'issue des travaux, le Comité National de Pilotage a exprimé ses vives félicitations au Coordonnateur National du PAPIL et au personnel du projet pour la qualité et la pertinence des documents et supports de communication présentés, et les a exhorté à poursuivre dans cette voie.

Le Comité de Pilotage a également adressé ses félicitations à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour son engagement et son soutien constant au projet.

**Fait à Dakar le 04 mars 2010**

**Le Président de séance  
Président du Comité de Pilotage**

**Le Vice Président de séance  
Gouverneur de la Région de Kolda**

**Mr Oumar BA**

**Mr Moubarack SECK**

**Le Rapporteur  
Mr Amadou Baba SY  
Coordonnateur du PAPIL**

